

Autor(en): **Z'Graggen, François-Joseph**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **73 (2001)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L

Le 10 avril dernier s'est tenue à Lausanne l'assemblée générale statutaire annuelle de la Socomhas, éditeur de la revue *Habitation*.

Le président Cavaleri fit le rapport de sa présidence, puis je fis mon rapport de rédacteur, dont le trait essentiel tenait au souci que me donne le mouvement coopératif tel que je l'ai exprimé dans mon éditorial du 2/2001.

J'ai alors été pris à partie par la présidente de l'ASH, puis l'amorce d'un débat sur cette question s'est engagée. En me relisant à froid, j'ai constaté que mes propos ne contenaient rien d'indiscrète, ni de malséant. Cela manquait sans doute de diplomatie, mais je suis foncièrement rétif à la langue de bois et partisan acharné du parler-vrai.

Le 12 mai eut lieu à Genève l'assemblée générale statutaire annuelle de la section romande de l'ASH avec un très intéressant exposé du Conseiller d'Etat Laurent Moutinot:

- l'acuité de la crise du logement
- la politique mise en place par l'Etat
- le désintérêt coupable des banques
- la mission du mouvement coopératif.

En effet, les pouvoirs publics genevois s'attendent à ce que la moitié des logements sociaux à réaliser à court terme le soient par des sociétés coopératives, auxquelles seront consenties une caution étatique de 95% et des hypothèques de 2e et 3e rangs.

C'était une bonne occasion de continuer le débat sur le rôle du mouvement coopératif, de sa revue, de ses moyens.

Malheureusement, comme dans les couloirs du Vatican ou aux plus belles années du pouvoir soviétique, pas la moindre allusion au problème que j'évoquai, pas le moindre débat.

Heureusement, mes propos n'ont pas suscité que menaces et silences, assortis de quelques fax intempestifs distribués comme des lettres de cachet demandant la tête du rédacteur en chef.

D'abord, il y eut le soutien du comité de la Socomhas, puis les appuis sans faille des autres rédacteurs de la revue, enfin des réactions de lecteurs que nous publions en page 7. C'est l'occasion de démarrer une nouvelle rubrique non réservée bien sûr aux éloges, mais destinée, aussi voire surtout, aux critiques sur la tenue de la revue, sur ses articles, sur la vie des coopératives et, plus largement, au débat sur la question fondamentale du rôle de l'ASH.

En effet, il est important que la revue traite de sujets écrits par de bonnes plumes et lisibles par tous, il est nécessaire que l'équilibre financier soit assuré. Mais la revue n'a pas de raison d'existence propre.

Si le rôle de l'ASH se borne à diffuser quelques directives aux maîtres d'ouvrage du logement social, un site Internet ou un bon fax suffit.

Si au contraire, en continué avec ses fondateurs, elle pense devoir encore:

- diffuser des idées sur l'amélioration du logement et créer le débat démocratique sur le sujet

- soutenir les innovations typologiques en recourant aux architectes de pointe dans leur discipline

- permettre le recours aux avancées techniques afin d'assurer les meilleurs coûts, alors elle a encore besoin d'Habitation.

François-Joseph Z'Graggen

4

Bien-être

Le Pedibus

Roland Willomet

6

ASH

Cours ASH

Gestion des conflits

Robert Curtat

7

Courrier des lecteurs

8

Cadre de vie

Les enseignes

Olga Wagnières

11

Dossier:

Droit de cité

Rêveries urbaines

Jean-Michel Piguet

Safari urbain

Lena Poschet et Joëlle Salomon

Un premier bilan

Lena Poschet et Joëlle Salomon

«Renens qui bouge»

Robert Curtat

20

Mouvement coopératif

Les petites coopératives

ont-elles encore un avenir

Michel Steullet

22

Logement social

Densification des

zones villas

Robert Curtat

24

ASH-OFL

Projet de loi fédérale sur

la promotion du logement

Fritz Nigg

En couverture:

Le Pedibus



Edition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon
tél. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, arch. EPFL-SIA

Publicité
Editions CHANTIERS Montreux SA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre, F. Girardin
Architectes
A. Frei, B. Marchand, N. Pham, R. Willomet,

O. Wagnières, M. Walther, M. Weil, F. Wenger
Sociologues
A. Compagnon, V. Kaufmann

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat

Abonnement (CCP 12-14785-9)
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)
Etranger: Fr.90.- par an
Prix du présent numéro: Frs.14.-

Préresse et impression
Imprimerie Corbaz, Montreux